

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 9324 - le jugement de l'utilisation de la musique à titre curatif

---

### question

Quel est le statut de l'usage curatif de la musique que certains croient efficace et apte à calmer les nerfs ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

L'usage curatif de la musique n'a aucun fondement (religieux). C'est plutôt une pratique adoptée par des gens peu intelligents. La musique n'a rien de curatif. Elle est plutôt une source de maladie. Elle est un moyen de distraction. Tout cela est une source de maladies pour le cœur et une cause de déviation morale. Le traitement utile et apte à reconforter l'âme consiste à faire entendre aux malades le Coran, des sermons et des discours utiles. Quant au traitement qui s'accompagne de la musique et de l'usage d'instruments de divertissement, il les habitue au faux, les rend plus malades et rend l'écoute du Coran, de la Sunna et des sermons utiles lourdes pour eux. Il n'y a ni moyen ni force qu'en Allah.